

Fiche de données de sécurité SDB 108 selon règlement (CE) N° 1907/2006



Nom commercial : Vogl Colle liquide
Révisé le : 01.01.2016

01. Désignation de la substance ou de la préparation et raison sociale

1.1 Identificateur de produit

Vogl Colle liquide

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation identifiée de la substance ou du mélange	Adhésif à dispersion
Restrictions conseillées de l'application	Aucune information disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Vogl Deckensysteme GmbH, Industriestrasse 10, D-91448 Emskirchen
Tél. 09104 / 825-0, Fax 09104 / 825-250, info@vogl-deckensysteme.de
Adresse e-mail de la personne responsable de la FDS en Allemagne
Gestion des produits, pm@vogl-deckensysteme.de

02. Dangers potentiels

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Évaluation (règlement (CE) n° 1272 / 2008)

Substance ou mélange sans danger.

Évaluation (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Substance ou mélange sans danger.

2.2 Éléments d'étiquetage

Substance ou mélange sans danger.

Étiquetage supplémentaire :

Fiche de données de sécurité disponible sur demande

Contient : 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one
Peut provoquer des réactions allergiques.

Contient : 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one
2-méthyl-2H-isothiazol-3-one
Bronopol (INN)

En tant que principes actifs pour protection de stockage selon
le règlement sur les produits biocides (règlement (UE) n° 528/2012)

2.3 Autres dangers

Résultat des évaluations PBT et vPvB : non applicable.

Fiche de données de sécurité SDB 108 selon règlement (CE) N° 1907/2006



Nom commercial : Vogl Colle liquide
Révisé le : 01.01.2016

03. Composition/Information sur les composants

3.1 Mélanges

Caractérisation chimique : adhésif à base de résine synthétique

Constituants dangereux

Nom chimique	N° CAS N° CE N° d'enregistrement	Classification (67/548/CEE)	Classification (règlement (CE) n° 1272/2008)	Concentration (%)
Bronopol (INN)	52-51-7 200-143-0	Xn; R21/22 Xi; R37/38-R41 N; R50	Acute Tox. 4; H312 Acute Tox. 4; H302 Eye Dam.1; H318 STOT SE3; H335 Skin Irrit.2; H315 Aquatic Acute1; H400	< 0,1

Vous trouverez l'explication des abréviations à la section 16.

04. Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Généralités

En cas d'accident ou de malaise, appeler immédiatement un médecin (si possible, montrer cette étiquette). Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. En cas de perte de conscience, placer le patient en position latérale de sécurité et consulter un médecin.

Inhalation

Conduire la victime à l'air frais. La maintenir au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou absente, pratiquer tout de suite la respiration artificielle. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact cutané

Enlever immédiatement les vêtements et chaussures souillés. Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau.

NE PAS utiliser de solvant ou de diluant. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

Contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, retirer les lentilles de contact. Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes, y compris sous les paupières. Consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche à l'eau et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Appeler un médecin. Maintenir au repos.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Aucune information disponible..

4.3 Indication des soins médicaux immédiats ou traitements particuliers

Traitement : traitement symptomatique.
Aucune information disponible.

Fiche de données de sécurité SDB 108 selon règlement (CE) N° 1907/2006



Nom commercial : Vogl Colle liquide
Révisé le : 01.01.2016

05. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Agents d'extinction

Agents d'extinction appropriés
Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre sèche eau pulvérisée

Agents d'extinction non appropriés
Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, les substances suivantes peuvent être dégagées :
Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone (CO₂)
Oxydes d'azote (NO_x)
L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.

5.3 Instructions de lutte contre l'incendie

En cas d'incendie, si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome.

Remarques supplémentaires

Rafraîchir les récipients fermés par pulvérisation d'eau.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

06. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Ne pas respirer les vapeurs.

6.2 Protection de l'environnement

Empêcher la pénétration du produit dans le réseau de tout-à-l'égout, les cours d'eau ou le sol. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer et absorber le produit qui s'échappe avec un matériau non combustible et absorbant (p. ex. sable, terre, diatomite lavée, vermiculite) puis le placer dans des récipients pour l'éliminer selon les prescriptions locales / nationales (cf. section 13). Balayer et ramasser le produit avec une pelle. Nettoyer avec des détergents. Éviter les solvants. Éliminer le matériel contaminé en tant que déchets conformément au point 13. Nettoyer à fond les surfaces souillées.

6.4 Renvoi à d'autres sections

Voir Mesures de protection aux points 7 et 8.

Fiche de données de sécurité SDB 108 selon règlement (CE) N° 1907/2006



Nom commercial : Vogl Colle liquide
Révisé le : 01.01.2016

07. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'emploi :

Éviter tout contact avec les yeux, la bouche ou la peau.

Accès interdit aux personnes non autorisées. Assurer une ventilation et / ou aspiration suffisante sur le lieu de travail. Se conformer à la législation sur la santé et la sécurité au travail.

Mesures d'hygiène :

Se laver les mains avant de faire une pause et en fin de journée de travail.

Ne pas manger ni boire ou fumer pendant le travail.

Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Avant la réutilisation, enlever et laver (à l'intérieur également) les vêtements et gants contaminés.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Stocker dans le récipient d'origine. Garder au sec. Respecter les instructions mentionnées sur l'étiquette. Protéger du gel, de la chaleur et du rayonnement solaire.

Prévention des incendies et des explosions

À température élevée, des produits de décomposition dangereux tels que le dioxyde de carbone, le monoxyde de carbone et la fumée risquent de se dégager.

Indications concernant le stockage commun

Tenir éloigné d'agents oxydants et des matériaux à forte teneur acide ou alcaline.

Classe de magasin

12 – Liquides non inflammables

7.3 Utilisations finales spécifiques

Pour tout complément d'information, consultez également la fiche technique du produit.

Fiche de données de sécurité SDB 108 selon règlement (CE) N° 1907/2006



Nom commercial : Vogl Colle liquide
Révisé le : 01.01.2016

08. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeur(s) limite(s) d'exposition professionnelle

Ne contient aucune substance soumise à des valeur(s) limite(s) d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Veiller à assurer une bonne ventilation ; si possible, utiliser ou installer des systèmes d'évacuation internes.

Mesures de protection individuelle comme équipement de protection individuelle

- a) Protection des yeux/du visage Lunettes de protection hermétiques
Flacon de rinçage des yeux à l'eau pure
- b) Protection cutanée
Protection des mains Temps de pénétration : 480 min
Épaisseur minimum : 0,4 mm
Gants en caoutchouc nitrile, p. ex. : KCL 730 o.glw.
- Les surfaces cutanées en contact avec le produit doivent être recouvertes de crèmes protectrices. Ne jamais les utiliser après un contact.
- Les gants de protection à utiliser doivent satisfaire aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN 374.
- Le choix d'un gant approprié ne dépend pas uniquement du matériau, mais également d'autres critères de qualité et varie d'un fabricant à l'autre.
- Protection corporelle Vêtements de protection imperméables
Après contact, rincer abondamment les surfaces cutanées concernées.
- c) Protection respiratoire Normalement, aucune protection respiratoire individuelle nécessaire. En cas de ventilation insuffisante, utiliser un appareil respiratoire. Pendant les opérations de pulvérisation, il est conseillé aux utilisateurs de porter un filtre à particules P2.

Contrôle de l'exposition environnementale

Généralités

Empêcher la pénétration du produit dans le réseau de tout-à-l'égout, les cours d'eau ou le sol.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes.

Fiche de données de sécurité SDB 108 selon règlement (CE) N° 1907/2006



Nom commercial : Vogl Colle liquide
Révisé le : 01.01.2016

09. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

• Aspect	pâte
• Couleur	blanc
• Odeur	faible, caractéristique
• Seuil olfactif	pas de données disponibles
• Valeur pH	env. 8, 20°C
• Point de fusion / point de congélation	non applicable
• Point d'ébullition initial et plage d'ébullition	non applicable
• Point d'éclair	> 100°C
• Vitesse d'évaporation	non applicable
• Inflammabilité (solide, gazeux)	le produit n'est pas inflammable.
• Limite inférieure d'explosibilité	pas de données disponibles
• Limite supérieure d'explosibilité	pas de données disponibles
• Pression de vapeur	pas de données disponibles
• Densité de vapeur	pas de données disponibles
• Densité	env. 1,1 g / cm ³ , 20°C
• Solubilité (eau)	totalement miscible
• Coefficient de répartition : n- Octanol/eau	non déterminé
• Température d'auto-ignition	pas d'ignition spontanée
• Température d'auto-inflammation	pas de données disponibles
• Température de décomposition	pas de données disponibles
• Viscosité, dynamique	env. 5.200 mPa.s, 20°C
• Propriétés explosives	non explosif
• Propriétés oxydantes	non applicable

9.2 Autres indications

Temps d'écoulement pas de données disponibles

Fiche de données de sécurité SDB 108 selon règlement (CE) N° 1907/2006



Nom commercial : Vogl Colle liquide
Révisé le : 01.01.2016

11. Données toxicologiques

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vitro Les critères de classification ne sont pas remplis sur la base des données disponibles.

Carcinogénicité Les critères de classification ne sont pas remplis sur la base des données disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Effet sur la fertilité Les critères de classification ne sont pas remplis sur la base des données disponibles.

Toxicité pour le développement Les critères de classification ne sont pas remplis sur la base des données disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles avec exposition unique Les critères de classification ne sont pas remplis sur la base des données disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles avec exposition répétée Les critères de classification ne sont pas remplis sur la base des données disponibles.

Risque d'aspiration Les critères de classification ne sont pas remplis sur la base des données disponibles.

Expérience chez l'homme Le contact prolongé ou répété avec le produit entraîne un dégraissage de la peau et peut provoquer des lésions non allergiques de la peau (dermite de contact) et/ou la résorption d'éléments nocifs.

Risque d'effet irritant sur les yeux, le nez, le pharynx et les voies respiratoires

Information supplémentaire Le produit n'a pas été contrôlé en tant que tel. Le mélange est classé selon l'annexe I du règlement (CE) 1272/2008. (pour plus de détails, cf. les chapitres 2 et 3)

Constituants :

Bronopol (INN) :	
Toxicité orale aiguë	Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité dermique aiguë	Nocif en cas de contact cutané.
Corrosion/irritation cutanée	Provoque des irritations cutanées.
Graves lésions oculaires/irritation	Provoque de graves lésions oculaires.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles avec exposition unique	Voie d'exposition : inhalation. Peut irriter les voies respiratoires.

Fiche de données de sécurité SDB 108 selon règlement (CE) N° 1907/2006



Nom commercial : Vogl Colle liquide
Révisé le : 01.01.2016

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit :

Toxicité pour le poisson pas de données disponibles

Constituants :

Bronopol (INN) :

Toxicité pour le poisson LC50 (Iepomis macrochirus (perche-soleil)) : 11 mg/l
Temps d'exposition : 96 h

Toxicité pour les daphnies et autres
invertébrés animaux aquatiques

EC50 (Daphnia (puce d'eau)) : 1,4 mg/l
Temps d'exposition : 48 h

Toxicité pour les algues

EC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Selenastrum
capricornutum)) : 0,25 mg/l
Temps d'exposition : 72 h
Genre de test : test statique
Méthode : ligne directrice de l'OCDE 201

Facteur M (toxicité aquatique aiguë)

10

Toxicité pour les bactéries

EC50 (bactéries) : > 50 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit :

Dégradabilité biologique pas de données disponibles

Constituants :

Bronopol (INN) :

Dégradabilité biologique Résultat : rapidement dégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit :

Bioaccumulation pas de données disponibles

Constituants :

Bronopol (INN) :

Bioaccumulation bioaccumulation peu probable

Fiche de données de sécurité SDB 108 selon règlement (CE) N° 1907/2006



Nom commercial : Vogl Colle liquide
Révisé le : 01.01.2016

12. Informations écologiques

12.4 Mobilité dans le sol

Produit :
Mobilité pas de données disponibles

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit :
Évaluation Cette substance/ce mélange ne contient pas de composants, à des concentrations égales ou supérieures à 0,1%, classés comme persistants ou très bioaccumulables (vPvB)

12.6 Autres effets néfastes

Produit :
Autres informations écologiques Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations. Catégorie de pollution des eaux – Tenir compte du point 15 de la FDS !

13. Remarques relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit L'utilisateur est responsable du cryptage et de la désignation corrects des déchets. En cas d'utilisation conseillée, il est possible de recourir au code déchet selon le Catalogue européen des déchets (CED), catégorie 17.09 – Autres déchets de construction et de démolition –. Laisser sécher les restes d'enduit ou les épaissir avec des liants contenant du ciment.

Éliminer les résidus de produit non durcis sous le code de déchet conseillé.

Emballages souillés Les emballages sans résidus sont recyclés via les systèmes de valorisation des déchets.

Code déchet du produit non utilisé 08 01 12 : Déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés sous 08 01 11

Fiche de données de sécurité SDB 108 selon règlement (CE) N° 1907/2006



Nom commercial : Vogl Colle liquide
Révisé le : 01.01.2016

14. Indications sur le transport

14.1 Numéro ONU	Pas considéré comme matière dangereuse
14.2 Désignation d'expédition conforme ONU	Pas considéré comme matière dangereuse
14.3 Classes de danger pour le transport	Pas considéré comme matière dangereuse
14.4 Groupe d'emballage	Pas considéré comme matière dangereuse
14.5 Dangers environnementaux	Pas considéré comme matière dangereuse
14.6 Mesures de précaution particulières pour l'utilisateur	
Remarques	Aucune information disponible.
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	
Remarques	Non applicable

15. Législation

15.1 Dispositions relatives à la sécurité, à la santé et à la protection de l'environnement/dispositions légales spécifiques au produit ou au mélange

Directive sur la sécurité d'exploitation	Néant
Catégorie de pollution des eaux 1	peu polluant
GISBAU	pas de données disponibles
Directive 2004/42/CE	non soumis à la directive 2004/42/CE
Prescriptions diverses	Se conformer à la législation sur la santé et la sécurité au travail.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

16. Autres indications

Informations supplémentaires

Les modifications apportées à la version précédente sont signalées dans la marge gauche. Les indications de la présente fiche de données de sécurité sont conformes à l'état actuel de nos connaissances et satisfont à la législation nationale et européenne. Toutefois, les conditions de travail de l'utilisateur échappent à notre connaissance et à notre contrôle. L'utilisateur est responsable du respect de toutes les dispositions légales nécessaires. Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité décrivent les exigences de sécurité du produit, mais ne constituent en aucun cas une garantie de propriétés

Service de rédaction de la fiche de données

Gestion des produits

Vogl Deckensysteme GmbH, 91448 Emskirchen